

<http://www.ledevoir.com/politique/villes-et-regions/399004/trois-rivieres-dit-oui-a-la-fluoracion-de-l-eau>

Vos réactions - 14 commentaires

[Michel Vallée](#) - *Inscrit*

4 février 2014 02 h 00 **Pourquoi le conseil municipal trifluvien se soucie-t-il soudainement de la denture de ses administrés ?**

Permettez-moi de douter de ces bons sentiments...

Comme dit l'adage juridique, l'intention libérale ne se présume pas

[Guy Vanier](#) - *Inscrit*

4 février 2014 06 h 40 Les gens majoritairement contre cette décision, vont commencer à acheter des bouteilles d'eau et vont inonder les dépotoirs de plastique..... < le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, a quand même gagné sa bataille malgré la vive opposition des dernières semaines. M. Lévesque est l'un de ceux qui ont grandement milité pour le retour de la fluoration de l'eau > la décision stupide du maire de cette ville..... A qui profite cette décision? Suivez la trace de l'argent.....une multinationale peut être??

[Luc Lavoie](#) - *Inscrit*

4 février 2014 07 h 25 **Tiens, tiens...on se préoccupe de la santé des dents des trifluviens ???**Faites vos recherches, vous comprendrez que le fluor a un effet dévastateur sur notre santé.

En particulier, le fluor a un effet de calcification sur ce précieux organe qu'est la glande pinéale.

Et cette glande pinéale, localisée au centre de notre cerveau, est reconnue depuis des millénaires comme l'organe glandulaire par excellence, celle qui nous aide à "connecter" avec l'extérieur. « Siègne de l'âme » pour Descartes, elle a été longtemps considérée comme une sorte de troisième œil chez les Vertébrés inférieurs et comme un vestige calcifié chez les Mammifères.

Tout comme les Organismes génétiquement modifiés (OGM), que l'on nous disait essentiel pour mieux nourrir la population mondiale (ce qui n'est absolument pas le cas), le fluor nous est imposés pour d'autres raisons.

Dévourez cette raison.

[Philippe Giroul](#) - *Inscrit*

4 février 2014 07 h 36 **Lavage de cerveau**Il est vraiment regrettable que 9 conseillers, qui n'ont aucune compétence dans ce domaine complexe, aient décidé l'intoxication de l'eau potable des 134 000 trifluviens. Ils ont basé leur jugement,

s'il en est, sur une série (20) de faussetés et d'exagérations véhiculées par la Direction de la santé publique. Elles sont répertoriées par des experts du Front commun pour une eau saine (voir pochette de presse virtuelle de la conférence de presse de jeudi 30 janvier (site de la Coalition Eau Secours: <http://eausecours.org/2014/01/cf-fluoration-30jan2>) . Dernièrement, on a fait une analyse critique du plaidoyer des deux représentantes de la DSP (31 janvier) et là aussi on a relevé une série d'allégations trompeuses... .

- Ainsi, il y a eu vraiment un lavage fluoré des cerveaux des décideurs locaux et provinciaux.
- Il faut s'indigner, comme dirait Stéphane Hessel, et monter aux barricades pacifiquement à un autre niveau, pour convaincre le gouvernement de respecter une recommandation du programme du PQ.

• [Richard Laroche](#) - *Inscrit*

• 4 février 2014 07 h 52 **Donner l'exemple** Qu'on ne voit pas un seul des conseillers qui ont voté en faveur de cette motion acheter de l'eau en bouteille pour eux-même ou pour n'importe quel membre de leur famille.

• Avec 95% de l'eau potable qui aboutit dans le bain, la toilette, les piscines, partout sauf dans la bouche, la fluoration est un gaspillage de fonds publics.

•

- [Doris Lefebvre](#) - *Inscrit*

• 4 février 2014 07 h 58 **Ce qui retient mon attention est...** « ... et qu'il laisse les municipalités décider. On dirait qu'il s'en lave les mains », dit-il. »

• Trop facile de rejeter le blâme sur les autres dont on ne connaît pas le réel fondement de certaines recommandations.

• Le principe de précaution « toujours et toujours » clamée par les municipalités brandissant « la protection de la santé de la population »... Balivernes! Il semble ne pas toujours être appliqué à bon escient ou à la bonne problématique.

• Belle façon d'étrangler le problème à la source des villes.

• Les municipalités ont voulu avoir plus de compétences. Alors, elles l'ont eu avec une loi adoptée en 2005 pour elles. Qu'elles assument !

• [Damien Tremblay](#) - *Inscrit*

• 4 février 2014 08 h 27 **Ne vous laissez pas empoisonner par les fluorures de Big Brother!** Ce n'est ni au gouvernement municipal ni au gouvernement provincial de décider qu'une médication toxique est bonne pour une personne et encore moins pour l'ensemble d'une population. Cela relève de la liberté individuelle.

• Cette décision de fluorer l'eau d'une population via le réseau d'aqueduc est une mesure hautement immorale qui va radicalement à l'encontre des chartes québécoise et canadienne de droits et libertés et qui évidemment viole le code de déontologie de tout médecin qui travaille à favoriser une telle mesure; à savoir le

ministre Hébert et al.

-
- Comme le Parti Québécois a l'art de renier son programme, on peut y lire à la section « Infrastructures pour la gestion de l'eau », article « t) » : « Modifiera la loi pour interdire la fluoration de l'eau potable. » Il est très évident que le ministre Hébert s'est fait laver le cerveau et feint d'oublier que son code de déontologie de médecin lui interdit un tel manque d'éthique et de morale.
-

- Ces très graves carences éthiques et morales vont coûter énormément cher sur le plan électoral. Quand on pense que même les Libéraux n'osaient plus toucher à une telle infamie. Et pourtant, la commission Charbonneau nous a démontré qu'ils étaient complètement dénués de scrupules.
-

- On pourrait s'attarder de façon très élaborée sur les aspects toxicologique et épidémiologique qui font de la fluoration un dossier très noir, mais l'espace imparti ici ne le permet pas. Cette mesure n'a rien de scientifique dans sa praxis : les milieux concernés préconisent, souvent arbitrairement, une dose variant de 1 à 25 parties par million dans l'eau de boisson. Le fluorure de sodium utilisé pour empoisonner l'eau d'aqueduc est un produit qui n'existe pas dans la nature. Il est reconnu comme un puissant cancérigène pour l'homme.
-

- Enfin, les coûts de la santé dentaire vont exploser à Trois-rivières, comme partout où la fluoration a été implantée aux USA, car elle fragilise les dents.

[Simon Chamberland](#) - *Inscrit*

- 4 février 2014 14 h 43 Auriez-vous des études scientifiques révisées par des pairs et acceptés en comité de lecture pour appuyer vos propos ?

[Dufour Marc](#) - *Inscrit*

- 4 février 2014 10 h 25 **Le mal du 21e siècle: le relativisme** Il est très difficile de lire certains commentaires et de ne pas voir la sainte trilogie de la pseudoscience:

- 1) Une lecture sur Internet est équivalente à une formation scientifique.
- 2) On essaie de mettre un vernis scientifique sur nos textes pour les rendre plus sérieux.
- 3) On invoque la conspiration comme ultime argument.
- Si des personnes - pour ou contre un certain point - invoquent ces "arguments", on peut, avec une assez grande précision, suggérer qu'ils ne savent pas de quoi ils parlent.

[Simon Chamberland](#) - *Inscrit*

- 4 février 2014 14 h 37 Merci.
- En lisant certains commentaires, j'ai compris que non seulement culture scientifique est pathétique au Québec, mais qu'en plus le scepticisme n'est pas très développé.
-

- Dans votre liste, puis-je suggérer le recours à un vidéo sur YouTube,

DailyMotion ou nemesis ?

Philippe Giroul - Inscrit

4 février 2014 13 h 45 **A qui profite le crime ?** À qui profite financièrement cette décision : la firme d'ingénieur Pluritec, qui voit d'un bon œil la poursuite de son travail de préparation des plans et devis et ensuite il y aura les appels d'offres et la réalisation des travaux : Un beau 700 000 \$ qui rentrera sans difficultés dans leurs coffres.

Et ce n'est pas fini, ... si l'objectif du MSSS de financer les 180 villes de 5000 habitants et + est atteint, imaginez la manne \$\$\$ providentielle qui pourra leur tomber dessus !

L'allégation du maire Lévesque qui a prétendu publiquement que cela ne coûte rien à la ville est totalement trompeuse... Selon l'analyse très bien documentée sur le dossier économique de la fluoration déposé le 3 décembre au ministre des finances, Mr. Nicolas Marceau, il en coûterait au moins 50 000 \$ par an pour les opérations non subventionnées. Mais le maire a fait comme les célèbres 3 singes: je ne vois pas, je n'entends pas et je "ferme ma boîte" ! Ce n'est pas grave, on cachera cette dépense dans les frais généraux du budget de l'usine de traitement des eaux. Voilà pour la transparence démagogique

Philippe Giroul - Inscrit

4 février 2014 14 h 52 **Visiter Trois-Rivières TRès fluoré**

◦ L'office du tourisme de Trois-Rivières devrait ajouter dans sa publicité :

"Arrêtez-vous à TRois-Rivières et visitez ses THERMES TRès fluorés afin de soigner vos dents cariées grâce à son excellente eau TRès fluorée que vous pourrez déguster dans les restaurants, gîtes et hôtels"

Un des grands hôtels de TR, pourrait se spécialiser avec des offres de THERMES TRifluviens, incluant :

- Bain thermal extérieur à 34 °C avec son dispositif d'hydrojets fluorés
- Piscine d'eau thermale fluorée intérieure
- Jacuzzi
- Hammams
- Saunas
- Caldarium
- Fontaine de glace fluorée
- Balnéothérapie aux huiles précieuses et aux fluorures chinois
- Massage aqua-relax
- Massage de pluie fluorée

Le tout commandité par la Ville de Trois-Rivières et la firme Pluritec Ltée

Si le ridicule ne tue pas, au moins il peut vous intoxiquer grâce à neuf conseillers pro-fluoration

[Marylene Pronovost](#) - *Inscrit*

5 février 2014 08 h 32- La question qui demeure est : veut-on utiliser notre eau potable pour traiter une maladie? Le conseil de Trois-Rivières a répondu oui à cette question.

Je tiens à féliciter les 7 conseillers qui ont eu le courage de sortir dans les rues et de demander à leurs citoyens ce qu'ils en pensent... Contrairement à ce que M. Lévesque a dit, il est beaucoup plus difficile de dire non à la fluoration que oui. Je vous lève mon chapeau!!